

Réunion 3 – Projet Gabut

10/02/2014

Compte-rendu

Prochain rendez-vous le jeudi 19 mars à 19h,
vraisemblablement au Café du Nord (19 Quai du Gabut)

Lieu : Working Share

Environ 25 personnes présentes

Comme pour les précédents compte-rendus, nous nous excusons en cas d'erreur sur les noms propres (personnes, associations, entreprises...), ou plus simplement en cas d'erreur tout court.

Sommaire :

- Introduction
- Réunion avec le maire
- La Nouvelle
- Cet été ?
- La suite (viiiite)

Introduction

La réunion commence par un rappel : afin d'échanger, un liste liste mail publique (sur inscription libre) a été crée. Pour plus d'informations, [rendez-vous sur cette page](#).

De nouvelles têtes sont présentes, donc un nouveau rapide tour de table est fait. Toujours plus de portée, c'est intéressant et positif ! Le milieu musical est plus représenté que les fois précédentes.

Réunion avec le Maire

Le Mardi 24 février a eu lieu la réunion des personnes du projet des Ateliers de Création Rochelaise (ACR) avec une partie de l'équipe municipale.

Le compte-rendu, assez complet, est disponible [en ligne, en cliquant ici](#). Point intéressant et positif : au lieu d'1/2h prévue, le RDV a durée environ 1h40 !

Cela a été l'occasion d'apprendre qu'un aménagement de type « skate-park » était déjà plus ou moins envisagé.

Les retours ont été positifs. M. Le Maire était assez « surpris » par notre projet.

Au moment de la réunion, il était presque certain que la Bellevilloise serait sur le terrain à partir d'Avril. Mais l'occupation ne serait que partielle : uniquement l'ancien parking.

Peu après, une rencontre avec Renaud Barillet (fondateur de la Bellevilloise) a eu lieu. Là aussi, elle a duré un certain temps. Son organisation est forcée à avoir un certain retour sur investissement pour rembourser correctement les investisseurs. Il évoque la possibilité de collaborer avec nous. Il reste en tout cas ouvert aux discussions. Ils a évoqué plusieurs solutions :

- Pas de partenariat, chacun fait ce qu'il veut/peut, de son côté
- Partenariat avec M. Barillet
- Projet porté par M. Barillet, 30% pour notre « collectif »

Cependant, notre projet n'a pas un but lucratif. Quel serait donc l'intérêt pour lui ou son réseau de s'investir dans le projet ? Cette question est restée en suspens.

La Nouvelle

Le lundi 9 mars, des élus ont délibéré afin de valider ou non le projet de la Bellevilloise pour l'été, sur le site du Gabut. Certains conflits sont arrivés. Le choix a donc été fait, pour diverses raisons :

Ce projet qui n'est plus d'actualité pour l'année 2015

Cette information est clairement intéressante ! Cependant, maintenant, nous avons une certaine responsabilité concernant le lieu. Nous pouvons nous considérer comme « regardés ». C'est un point à garder en tête. Nous devons montrer notre volonté et notre professionnalisme.

La Bellevilloise reviendra assez probablement en 2016 pour ce quartier. Un partenariat pourrait éventuellement être envisagé avec la Mairie, pour une rénovation à frais partagés.

Point un peu à part mais intéressant : le projet de la Bellevilloise aurait pu avoir une subvention d'environ 25 000 €. Par conséquent, pour cet été, c'est envisageable pour nous et nos possibles événements de l'été. Cependant, maintenant, les délais risquent d'être un peu courts.

Cet été ?

Le sujet change : Qui peut organiser quoi cet été ? Sous quelles conditions ?

Rappel : à court terme, l'occupation intérieure trop compliquée, à part peut-être pour l'un des bâtiments. Mais personne ne sera prêt à assumer les risques, pour l'instant trop conséquents.

Quelques idées fusent déjà, concernant des organisations présentes ou non :

- Rupellab – Animations liées à la technologies, éducation, pédagogie
- La Sirène – Concerts
- Association AAA – Événements divers (« goûters électroniques », par exemple)
- Aiôn – Soirées
- Galeries, expositions à ciel ouvert (car lieu de passage)
- Projections vidéo / cinéma, en plein air

Il faut penser qu'août est un période assez particulière pour organiser des choses. En été, il y a vraiment beaucoup de monde à La Rochelle !

Question : prévoit-on des événements ponctuels, ou tient-on sur des événements plus long, plus constants, par exemple sur un mois ?

La suite (viiiite)

Nous avons peu de temps, pour prendre des décisions importantes.

Se regroupe-t-on en association, ou pas ?

Celle-ci serait ouverte à n'importe qui ou juste à des associations ?

Et les entreprises alors ?

(si le choix d'une association est fait, une proposition de statuts devrait arriver rapidement)

Le fait que l'organisation ne soit pas **constituée** peut poser certains problème.

Il faut proposer un dossier, assez conséquent, concernant cet été, dans l'idéal avant avril (la date limite est fin mars pour les subventions de la mairie).

Chaque organisation qui souhaite s'investir cet été pour une occupation du site est invitée à faire parvenir à **Engueran Dubroca** (dubroca.engueran@arobase.live.fr) une sorte de petit dossier contenant :

- Les événements envisageables, une éventuelle organisation temporelle
- Les besoins (surtout matériels) pour organiser ces événements
- Les moyens disponibles, à prêter par exemple

Prochain rendez-vous le jeudi 19 mars à 19h,
vraisemblablement au Café du Nord (19 Quai du Gabut)
(à noter pour les prochaines fois, Le Carré Amelot est disposé à prêter une salle)

Ordre du jour :

- Valider les statuts (le cas échéant)
- Parler des projets proposés